

DOSSIER d'INSCRIPTION

Modalité Spécifique 2 = ASH en activité

DOCUMENTS à FOURNIR

Inscription rentrée SEPTEMBRE 2022

(arrêté du 14/04/2021, article 2,I, Art. 11 nouveau 1 et 2)

(arrêté du 07/04/2020 et du 14/04/2021 relatifs aux conditions d'accès aux formations conduisant au DEAS)

Date limite de dépôt des dossiers = 24/06/2022

Résultats d'admissions = 05/07/2022 par mail

- a) La fiche d'inscription jointe ci-dessous
- b) La photocopie d'une pièce d'identité recto-verso ou la photocopie du passeport pages 1 à 3
- c) Un curriculum vitae A JOUR
- d) Une lettre de motivation manuscrite
- e) Attestations de travail prouvant l'ancienneté en tant qu'ASH d'au moins 1 an en équivalent temps plein en structure sanitaire, médicosociale ou structures à domicile
- f) Attestation de suivi de formation « Assistant de soins » et attestations de travail prouvant l'ancienneté d'au moins 6 mois équivalent temps plein en structure sanitaire, médicosociale ou structures à domicile
- g) Pour les ressortissants étrangers : une attestation de niveau de langue française égal ou supérieur au niveau B2
- h) Si vous êtes concerné : la photocopie de votre diplôme permettant la formation en Cours Partiel : DEAP-DEA-DEAVS-MCAD-DEAMP-DEAES-TPVF-BAC PRO ASSP-BAC PRO SAPAT

Pour les pièces à joindre au dossier privilégiez l'envoi par courrier postal, par dépôt dans la boîte aux lettres ou par mail.

ATTENTION

Vaccinations obligatoires avant l'entrée en formation :

- COVID 19, loi du 05/08/2021 relative à la gestion de la crise sanitaire et l'instruction ministérielle du 07/09/2021 relative à la mise en œuvre de l'obligation vaccinale des élèves en santé
 - DTP, Hépatite B, arrêté du 02/08/2013 fixant les conditions d'immunisation des personnels de santé.
- Veillez à être à jour dans vos vaccins ou à débiter les vaccinations dès votre inscription.

L'entrée en formation est soumise à l'application de cette réglementation aussi débutez dès à présent les recommandations vaccinales inhérentes aux métiers de soignant.

TOUT DOSSIER INCOMPLET ou PARVENANT APRÈS LA DATE LIMITE SERA REJETÉ

Nous restons à votre disposition pour vous informer, de préférence par mail à sei@santestifas.fr ou par téléphone au 03 83 35 00 67

Pour information : la personne référente handicap de l'ifas est Me BAUMGARTEN joignable au 0689304132, ifas.direction@santestifas.fr

Coût de la formation

CURSUS COMPLET	6 200€	Financement employeur, formation professionnelle continue (TRANSITION PRO, OPCO SANTE)
CURSUS PARTIEL BAC PRO ASSP ou SAPAT	5 000€	Financement employeur, formation professionnelle continue (TRANSITION PRO, OPCO SANTE)

Financement de la formation

Employeur

Coordonnées et personne à contacter :

TRANSITION PRO, pour information : <https://www.transitionspro-grandest.fr>

OPCO SANTE

Pour information : la personne référente handicap de l'ifas est Me BAUMGARTEN joignable au 0689304132,
direction@santestifas.fr

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur l'exactitude des documents remis et des renseignements que j'ai mentionné sur ces documents.

Date :

Signature :